

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-quarante-septième (147^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 10 septembre 2025, à 13 h 30, en mode hybride (N-7050 et Zoom)

Nomination d'une représentante, d'un représentant substitut au sous-comité d'évaluation des demandes d'appui à la recherche et à la création (CEDARC)

Résolution CFSPD-2025-2026-982

ATTENDU la composition du sous-comité d'évaluation des demandes d'appui à la recherche et à la création (CEDARC) exigeant une professeure, un professeur expert substitut issu de chaque faculté;

ATTENDU la vacance du siège de la Faculté de science politique et de droit au CEDARC;

ATTENDU le curriculum vitae de Alain G. Gagnon, professeur au département de science politique;

ATTENDU ses domaines d'expertises en recherche réunissant la science politique et les sciences humaines et sociales;

ATTENDU son dossier en recherche;

ATTENDU son implication active dans divers comités institutionnels internes et externes en lien avec divers enjeux de la recherche;

ATTENDU les discussions en séance ;

IL EST PROPOSÉ par Doris Farget, appuyé par François Audet, que le Conseil académique facultaire de la Faculté de science politique et de droit :

SOUMETTE la candidature du professeur Alain G. Gagnon à la Commission des Études à titre de membre substitut du CEDARC pour un mandat du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Le 10 septembre 2025



Rachel Chagnon
Doyenne